

# Gard : le Maire voulait tellement ses éoliennes... qu'il a fait 700 faux !!!

écrit par Christine Tasin | 18 février 2024



Image d'illustration (Pixabay)



Image d'illustration (Pixabay)

**Question à 100 balles : ça leur apporte quoi, aux maires, d'avoir des éoliennes dans le paysage ? A eux rien, mais à la commune, si on en croit l'article ci-dessous, 100 000 euros par an pour l'implantation de 5 éoliennes.**

100 000 euros par an, pour une petite commune, ça n'est pas rien... Et comme la Macronie a largement déshabillé les communes, qui dépendent de l'Etat, des Agglomérations, des départements, des régions... et je ne parle pas de l'UE, c'est compliqué de faire fonctionner sa ville, sans finances indépendantes, qui dépendent de la bonne volonté des élus au-dessus et surtout de la servitude du Maire vis-à-vis de la couleur politique de l'Elysée, de la région etc.

C'est ainsi que, éperdus, boucs émissaires, tenus en plus de gérer les ingérables de la commune, certains maires en arrivent à mentir, tricher... Je ne dis pas que c'est le cas du maire de Moulézan, j'ignore ses motivations, peut-être est-il juste un amoureux forcené des éoliennes ou bien un serviteur zélé de la Macronie ou des écolos-dingos... Dans

tous les cas, rien ne va plus en France.

**Christine Tasin**

**Projet éolien Total-Énergies dans le Gard : favorable au projet, un maire avoue avoir produit 700 faux**

Par [Nathalie Dieul](#)

16 février 2024 11:49 Mis à jour: 16 février 2024 13:33

**Un nouveau rebondissement vient de se produire dans le projet controversé d'implantation de cinq éoliennes dans le bois de Lens (Gard). Le maire du village de [Moulézan](#), Pierre Lucchini, a avoué avoir produit 700 faux avis favorables au projet sur les 2400 contributions à l'enquête publique. Il est convoqué prochainement au tribunal.**

**700 faux avis, c'est davantage que le nombre d'habitants du village de Moulézan (Gard), qui compte 650 âmes.** Le maire de Moulézan sera jugé le 13 mai prochain par le tribunal correctionnel de Nîmes pour faux, usages de faux et usurpation d'identité, via une procédure de « plaider coupable », rapporte [France Bleu](#).

« La reconnaissance préalable de culpabilité par l'intéressé lui-même concerne notamment des actes d'usurpation d'identité qui ont fait grief, entre autres victimes, à deux élus parmi les membres de notre assemblée », explique Franck Proust, président de Nîmes-Métropole, dans un communiqué.

Ce dernier a également demandé le retrait des délégations dont Pierre Lucchini, en tant que vice-président de la communauté d'agglomération, avait la charge, comme... les énergies renouvelables.

**Une enquête publique à refaire**

Le tribunal administratif de Nîmes a de son côté demandé de

refaire dans l'intégralité l'enquête publique concernant le projet d'implantation de cinq éoliennes sur la commune de Moulézan. « Le projet d'implantation d'éoliennes présente des anomalies ainsi que des points nécessitant d'être approfondis », explique dans un communiqué le préfet du Gard, Jérôme Bonnet.

Le projet de TotalEnergies d'implanter cinq éoliennes de 150 mètres de haut au cœur d'un massif de 9000 hectares de bois et de garrigue hautement sensible au feu avait reçu un avis favorable en décembre dernier lors d'une première enquête publique.

Dans un article paru le 7 février, Le Canard enchaîné raconte que le maire de Moulézan, bien connu pour être favorable aux projets éoliens dans sa région depuis seize ans, a avoué lorsqu'il était en garde à vue il y a quelques semaines avoir fait de fausses contributions au registre numérique. Ainsi, sur 2400 avis, 700 ont été écrits par Pierre Lucchini.

### **Au nom de la LPO, d'élus ou de gendarmes**

Les enquêteurs sont remontés jusqu'à l'ordinateur de Pierre Lucchini après que des écologistes ont vu leur nom donner des avis favorables au projet de TotalEnergies. L'édile a aussi usurpé l'identité d'élus, de gendarmes, et d'organismes tels que la Ligue de protection des oiseaux (LPO), pourtant contre ce projet d'éoliennes.

Le maire a ainsi écrit en se faisant passer pour la LPO : « Les oiseaux possèdent un sens de la vue très développé, ce qui leur permet d'éviter les éoliennes ».

La LPO a commenté sur les réseaux sociaux : « En octobre 2023, la LPO Occitanie – Gard avait été surprise de découvrir un avis favorable au nom de la LPO dans cette

enquête publique ; elle avait réagi en démentant cet avis et publié un avis défavorable pour les risques qu'un tel projet faisait encourir à des espèces sensibles fréquentant cet espace, comme l'Aigle de Bonelli ou les chauves-souris, entre autres. »

### **“Sur 1 000 avis positifs, 700 étaient faux”**

“Sur 1 000 avis positifs, 700 étaient faux”, remarque le président du collectif du Bois des Lens, Thierry Gagne, en entrevue dans le média [Dis-leur](#). Pour les membres du collectif, « indignés par ces actes frauduleux », **les faits reconnus par l'édile « devraient conduire à l'annulation de l'enquête publique, voire à l'abandon pur et simple de ce projet ».**

Le projet éolien de TotalEnergies devait rapporter 100.000 Euros par an à la commune de Moulézan. Le maire, en poste depuis 2008, avait farouchement défendu un premier projet de 16 éoliennes pratiquement au même endroit. Celui-ci avait été retoqué en 2015 à cause des risques d'incendie dans la garrigue.

[https://www.epochtimes.fr/projet-eolien-total-energies-dans-le-gard-favorable-au-projet-un-maire-avoue-avoir-produit-700-faux-2541381.html?utm\\_source=fr\\_dujournoe&src\\_src=fr\\_dujournoe&utm\\_campaign=fr\\_dujour-2024-02-17&src\\_cmp=fr\\_dujour-2024-02-17&utm\\_medium=email&est=F%2Bbev%2BCHtiCUuxxcmctuhBfXXKkN754iMAqurcEvo8%2BAVqThTu814yBM51M7hFI0xzQBtafI%3D](https://www.epochtimes.fr/projet-eolien-total-energies-dans-le-gard-favorable-au-projet-un-maire-avoue-avoir-produit-700-faux-2541381.html?utm_source=fr_dujournoe&src_src=fr_dujournoe&utm_campaign=fr_dujour-2024-02-17&src_cmp=fr_dujour-2024-02-17&utm_medium=email&est=F%2Bbev%2BCHtiCUuxxcmctuhBfXXKkN754iMAqurcEvo8%2BAVqThTu814yBM51M7hFI0xzQBtafI%3D)